



9^{ème} rencontre annuelle de l'Observatoire

Mardi 3 décembre 2013

La mobilité professionnelle dans la banque

Introduction

François Laffond, responsable de l'Observatoire

L'Observatoire a porté son choix sur le thème de la mobilité professionnelle car cette notion s'est révélée être porteuse de sens dans la démarche GPEC et parce qu'elle est devenue incontournable dans l'environnement social.

Le concept de mobilité professionnelle a évolué au cours de ces dernières années. Auparavant, la mobilité était quasi invisible et passait inaperçue, aujourd'hui elle est au cœur de l'actualité et peut être vue de deux manières différentes : soit comme une opportunité à saisir et dans ce cas la mobilité professionnelle est provoquée par le salarié, soit comme un risque et donc associée à des difficultés à surmonter.

La déclinaison de l'accord GPEC du 3 novembre 2011 a engendré des actions contributives notamment de la part de l'Observatoire qui a apporté des informations sur les tendances quantitatives des cinq dernières années pour chaque métier-repère. L'observation de ces évolutions a été suivie d'une réflexion prospective sur l'évolution des métiers-repères dans les années à venir ce qui a permis d'identifier les métiers dits les plus sensibles et/ou en tension. Lors des différents échanges, il a été mis en évidence que la mobilité professionnelle s'inscrivait dans cette démarche GPEC et se présentait comme un facilitateur du changement.

En effet, entreprendre une démarche de mobilité professionnelle peut permettre :

- d'assurer son employabilité pour faire face à l'allongement de la durée de vie professionnelle et anticiper les ruptures possibles de son parcours professionnel rendues quasi inévitables dans le contexte économique difficile que l'on connaît aujourd'hui,
- de se préparer aux réorganisations des entreprises de plus en plus fréquentes qui peuvent engendrer des changements de postes et ne pas subir ces mobilités internes ou externes

Cependant pour entreprendre cette démarche il est nécessaire d'avoir une visibilité professionnelle sur ses compétences et son parcours de professionnalisation. Comment les compétences peuvent être reprises et étudiées pour faciliter la mobilité ? Quels sont les enjeux de la mobilité professionnelle ? Quels sont les facteurs déclencheurs de la mobilité ? Comment les entreprises gèrent en interne cette démarche ?